

Le 15 juillet 2021

Lettre envoyée par voie électronique
Ou Lettre RAR

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'IAD S.A.S. se tiendra le **27 août à partir de 10 heures**, au siège social de l'IAD (211 rue du Petit Moulin – 76400 Colleville), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale extraordinaire

- Lecture du rapport du Président,
- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Rémunération du liquidateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Seront disponibles sur internet début août (<https://agridurable.top/assemblee-generale-extraordinaire-2021/>) les documents suivants :

- Rapport du Président
- Le texte des résolutions

Cette Assemblée Générale extraordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale ordinaire

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire

- Lecture du rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Approbation des résolutions portant attribution aux associés,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Seront disponibles sur internet début août (<https://agridurable.top/assemblee-generale-extraordinaire-2021/>) les documents suivants :

- le rapport du liquidateur,
- le texte des résolutions proposées.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à un autre associé ou à un tiers,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Le Président
Jean-François SARREAU